



**PROJET DE RAPPORT ANNUEL
Exercice fiscal 2018**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 20 décembre 2018**



Bangladesh : projet d'adaptation agricole au changement climatique.

Lorraine Donnedieu de Vabres-Tranié, Présidente

CARE France est une association reconnue d'utilité publique



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du jeudi 20 décembre 2018

18h00 (précises) à 20h00 (indicatif)

dans les locaux du Cabinet JEANTET&Associés,
87 avenue Kléber, 75016 Paris

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente
2. Rapport Moral sur l'activité de l'année 2018
3. Rapport Financier 2018 : exercice fiscal du 1/07/2017 au 30/06/2018
4. Rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018 et rapport sur les conventions
5. Présentation du Budget 2019, exercice fiscal du 1/07/2018 au 30/06/2019
6. Présentation et vote de la révision du projet stratégique 2022
7. Vote des résolutions
8. Elections de membres au Conseil d'Administration: présentation des candidats et élections
9. Questions diverses

L'Assemblée Générale sera suivie d'un cocktail amical.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MARS 2018

Le 29 mars 2018, à 18 heures, les membres adhérents de l'association CARE France se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Présidente en date du 9 mars 2018. La réunion s'est tenue à Paris dans les locaux de l'Association, Paris 19ème.

L'Assemblée est présidée par Arielle de Rothschild, assistée de Cristian Tabacaru, Trésorier, et de Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié, Secrétaire Générale.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents, avec mention des membres représentés, annexée au présent procès-verbal. Ladite feuille de présence permet de constater que 19 membres sont présents et 35 membres représentés. 104 membres sont à jour de leur cotisation sur les 238 membres actifs destinataires de la convocation à l'Assemblée.

Arielle de Rothschild accueille les adhérents, et présente les Administrateurs. Elle souhaite la bienvenue aux Commissaires aux Comptes, Jean Morard et Geneviève Mansard-Collin.

Arielle de Rothschild rappelle l'ordre du jour sur lequel l'Assemblée Générale est appelée à délibérer.

La proposition d'ordre du jour est approuvée à l'unanimité.

La Présidente indique qu'aucune remarque n'a été faite sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale précédente et propose d'approuver celui-ci.

Le procès verbal de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.

Arielle de Rothschild, dont le mandat d'administratrice arrive à expiration et n'est plus renouvelable, présente le rapport moral de l'Association et fait un panorama du chemin parcouru ces dernières années.

Cristian Tabacaru présente le rapport financier de l'exercice 2017 et le budget 2018.

La Commissaire aux comptes (société COFICOM), Madame Mansard-Collin, présente son rapport général et certifie les comptes annuels sans réserve. Elle présente également son rapport sur les conventions, précisant que l'Association n'a conclu aucune convention réglementée.

Arielle de Rothschild donne la parole aux adhérents pour toute question sur les points abordés et les échanges s'engagent.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié met aux voix les propositions de résolutions.

Première résolution :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral de la Présidente, le rapport financier du Trésorier et le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Deuxième résolution :

L'assemblée générale donne quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Troisième résolution :

L'assemblée générale décide

- d'affecter la somme de 6 375 euros à la réserve de compensation carbone (estimation des émissions de tonnes équivalent carbone de l'association en 2017 : 209 Tec) valorisées au prix de référence Tec en France (30.50 euros la tonne au jour de l'AG).
- d'affecter le résultat de l'exercice (472 394 euros) diminué de la réserve de compensation carbone (6 375 euros), soit 466 019 euros, à la réserve générale.

Quatrième résolution :

L'assemblée générale approuve le plan d'action et le budget 2018.

Cinquième résolution :

L'assemblée générale maintient la cotisation annuelle à 40 euros.

Sixième résolution :

L'assemblée générale fixe à 14 le nombre maximum d'administrateurs pour l'année 2017-2018.

Septième résolution :

L'assemblée générale salue le travail accompli par Madame Arielle de Rothschild en tant administratrice, vice-présidente puis présidente de l'association. L'assemblée se réjouit que l'engagement bénévole de Madame de Rothschild se poursuive comme membre du Conseil de Surveillance de CARE International.

L'assemblée générale remercie Monsieur Patrick de Carolis et Monsieur Sidney Toledano pour leur fidèle et généreux engagement aux côtés de CARE France.

L'assemblée générale réélit Madame Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié et Madame Sophie Vernay aux fonctions d'administratrice pour une période de quatre ans qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021.

L'assemblée générale élit Madame Sherine Audi et Monsieur Christophe Beaux aux fonctions d'administrateur pour une période de quatre ans qui prendra fin lors de la réunion de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021.

Arielle de Rothschild déclare la discussion ouverte, et le débat s'engage.

Arielle de Rothschild remercie les membres de l'association, les membres du Conseil et les équipes du Siège et du Terrain pour leur confiance. Le directeur général, au nom de l'assistance, salue l'engagement de la Présidente et exprime sa reconnaissance pour l'efficacité, la bienveillance et l'exigence de celle-ci.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Arielle de Rothschild déclare la séance levée à 20 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé procès-verbal envoyé à tous les adhérents et publié sur le site internet de l'association.

Paris, le 29 mars 2018

Arielle de Rothschild



RAPPORT MORAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 20 décembre 2018

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié, Présidente

CARE France est une association reconnue d'utilité publique



EDITO

Merci à tous celles et ceux impliqués dans nos actions

Chères amies, chers amis,

Ce rapport annuel est le premier que je signe en tant que présidente de CARE France : je suis honorée de succéder à Arielle de Rothschild, notre présidente d'Honneur, et trésorière du Conseil de Supervision de CARE International.

Notre assemblée générale va se prononcer sur les orientations stratégiques proposées par le Conseil d'Administration et le Directeur Général pour les 4 années à venir.

Dans notre univers en mutation constante, il nous faut faire preuve de souplesse dans les décisions et les engagements mais il est fondamental d'avoir des axes forts pour optimiser nos efforts et nos ressources, motiver les équipes salariées et bénévoles et surtout être fidèles à notre mission.

Le modèle de CARE France va se transformer pour accompagner les évolutions du secteur dans les années 2020 - 2030.

Nous conserverons notre opérationnalité sur le terrain tout en renforçant le soutien aux acteurs locaux de l'urgence et du développement. Nous développerons un positionnement plus tranché sur l'égalité entre les genres. Nous répondrons aux défis du numérique dans tous nos domaines d'activité : programmes, collecte de fonds, gestion.

Notre croissance devra être plus douce et soutenable, poussée par les fonds privés et une visibilité renforcée. Nos ressources institutionnelles resteront stables. Nous nous ouvrirons encore davantage aux coopérations entre CARE européens et avec des ONG françaises.

Je remercie nos plus de 100 000 donateurs en France, nos partenaires publics et privés, les équipes sur le terrain et au siège, et le conseil d'administration qui m'entoure avec enthousiasme et compétences.

A chacune et à chacun, j'adresse ma sincère et chaleureuse gratitude.

Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié,
Présidente de CARE France



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 20 décembre 2018

Présidente d'Honneur

Arielle de ROTHSCHILD,
Gérante chez Rothschild & Cie
Membre et trésorière du Conseil de Surveillance de CARE International

Membres du bureau

Lorraine DONNEDIEU de VABRES-TRANIÉ, présidente
Avocate au barreau de Paris,
Associée- cogérante du Cabinet Jeantet et Associés

Marion GUILLOU, secrétaire générale
Membre du Conseil d'Etat, Présidente d'Agreenium
Ancienne présidente des conseils d'administration de l'INRA et de l'Ecole Polytechnique

Bernard de LA VILLARDIÈRE, vice-président
Journaliste
Producteur d'émission de télévision

Cristian TABACARU, trésorier
Médecin spécialiste en santé publique,
Manager de pays à la Banque de Développement du Conseil de l'Europe
Ancien Secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance, Roumanie

Administrateurs

Valérie ACCARY
Présidente-directrice générale de CLM BBDO et de BBDO Paris

Sherine AUDI
Directrice générale de Bank Audi France
Membre du Conseil d'Administration de Bank Audi s.a.l. , Liban

Christophe BEAUX
Conseiller Maître à la Cour des Comptes,
Ancien président de la Monnaie de Paris

Sandrine FEJOZ PERILLI
Directrice de la SACDE et de la SADEV, fonds d'investissement dans l'ESS, Monaco

Morgane MIEL
Journaliste et grand reporter

Michèle RAMNICEANU
Ancienne présidente de l'Amicale des anciens et sympathisants de l'Œuvre de Secours aux Enfants

Sophie VERNAY
Présidente de la société de conseil Génération Mixité et du Cercle des praticiens RH de la finance

Alexandre VILGRAIN
Président-directeur général de SOMDIAA

GOVERNANCE ET BONNES PRATIQUES

Ces pages suivent le format recommandé par le Comité de la Charte du Don en Confiance.

CARE France est une association reconnue d'utilité publique, selon la loi de 1901.

La gouvernance française

Les membres

L'association compte 248 membres actifs. Toute personne qui partage les valeurs de CARE peut demander à être membre. Les donateurs et donatrices ne le sont pas automatiquement. Les demandes sont approuvées par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration (CA)

Élu lors de l'assemblée générale annuelle, le CA est actuellement composé de 12 bénévoles, avec une limite de trois mandats de quatre ans. L'objectif est de maintenir la parité de genre. Le CA se réunit au minimum quatre fois par an. Des référents sont nommés pour suivre les sujets ou pays d'intervention les plus importants et se rendent régulièrement sur le terrain.

Quatre comités (nominations et gouvernance ; programmes, opérations et qualité ; ressources et communication ; finances, audit et risques) se réunissent deux fois par an pour analyser les plans opérationnels et préparer les décisions du CA.

Le comité « nominations » identifie les profils dont le CA a besoin et propose des noms pour présentation à l'assemblée générale. Le comité « risques » est en charge de la cartographie des risques auxquels peut être confrontée l'association.

Il n'y a eu aucun problème de gouvernance à traiter cette année.

Le bureau du CA, constitué de quatre membres élus pour deux ans (deux femmes et deux hommes), se réunit quatre fois par an. Les décisions prises par le bureau sont présentées au CA pour approbation.

Pour prévenir tout conflit d'intérêts, la liste des fournisseurs de l'association représentant au moins 80% des achats est présentée en CA une fois par an. Tout lien éventuel avec ces fournisseurs doit être déclaré.

Parmi les principaux fournisseurs figure l'agence de communication CLM/BBDO, dont la présidente est membre du conseil d'administration de CARE France. L'agence intervient à titre gracieux pour l'association mais CARE, via l'agence, couvre les frais directs des sous-traitants (vidéos terrain, achats média...)

Les membres du conseil d'administration sont entièrement bénévoles. Il n'y a eu aucun remboursement de frais cette année.

La direction exécutive

Le directeur général est responsable devant le CA. L'équipe de direction salariée comprend trois directrices et deux directeurs. Le CA encadre les responsabilités de la direction par un document de délégation de pouvoirs. La rémunération du personnel salarié se fait essentiellement au mérite. Le bureau décide des augmentations de salaire du directeur général sans sa présence.

Les équipes de CARE France reçoivent une formation et signent les politiques anti-fraude et de lutte contre les abus sexuels.

Relation avec les parties prenantes

CARE France participe au mouvement associatif français. L'association est membre de Coordination SUD, du Comité 21, de PS'EAU et de France Générosités (dont le directeur de CARE France a été élu trésorier en 2013).

CARE France est régulièrement invité à des réunions de coordination ou de consultation auprès du gouvernement et des institutions françaises, de l'Union européenne, de la Banque mondiale et des Nations unies.

CARE France est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance, organisme qui exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. La contrôleure du Comité de la Charte du Don en Confiance est invitée à assister à une réunion du CA et à l'assemblée générale, où elle peut librement prendre la parole.

Le Conseil d'Administration a fait renforcer les systèmes de prévention des abus sexuels suite au scandale qui a affecté certaines grandes ONG l'an dernier. Durant l'exercice 2018, 2 cas ont fait l'objet d'une enquête.

La gouvernance internationale du réseau CARE

La gouvernance globale du réseau CARE est composée d'un conseil des membres et d'un organisme de supervision composé de personnalités qualifiées. Le secrétariat du réseau CARE coordonne les actions des membres, partage les bonnes pratiques, met en place les nombreuses politiques éthiques communes dont se dotent les membres, interagit avec les Nations unies et l'Union européenne. Il encadre les équipes d'urgence et de sécurité communes aux membres. Il gère un fonds d'intervention d'urgence mutualisé. Toutes ses missions sont financées par les 18 membres du réseau. Chaque membre contribue en fonction de son budget. En 2018, les ressources de CARE France représentent 5% de celles du réseau CARE International et CARE France apporté 485 000 €.

Pour plus de transparence

Les points forts de l'année :

CARE France a mis en ligne son troisième panorama de responsabilité sociétale et environnementale. Ce panorama est très apprécié par nos parties prenantes. Il aborde les aspects de la responsabilité sociétale et environnementale de l'association avec transparence et complète cette page du rapport annuel.

Les points d'amélioration :

Nous avons clôturé nos comptes dans les délais mais il reste que notre outil de gestion n'est pas adapté à nos besoins et génère beaucoup de stress dans les équipes. L'évolution de notre système d'information et de gestion de la connaissance est une priorité claire des années à venir.

LE MOT DE PHILIPPE LÉVÊQUE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CARE FRANCE

Quels ont été vos motifs de satisfaction en 2018 ?

Pour la deuxième année, le gouvernement français tient parole et augmente l'APD, qui avait baissé chacune des 5 années précédentes. Nous nous en réjouissons même si nous sommes encore loin du compte pour que la France tienne son rang en matière d'APD.

Je suis heureux aussi que CARE France ait démarré des projets d'aide aux migrants en région parisienne et à la frontière italienne, même modestes.

Et ce qui vous a été le plus difficile ?

Le scandale des abus sexuels dans les ONG nous a bouleversé. Certes le réseau CARE a recensé peu de cas mais nous avons lancé une campagne importante d'identification des cas, de prévention des abus et de protection des victimes.

La prise de conscience est mondiale, et il y a à l'évidence beaucoup à faire...

Quelles sont vos préoccupations pour 2019 ?

Nous avons révisé notre projet stratégique pour 2022. Tout en limitant la surchauffe pour nos équipes, il nous faut constamment évoluer l'association pour rester pertinents.

Je suis soucieux de la complexification bureaucratique des grands bailleurs et l'impact probablement négatif du Brexit sur le financement de l'aide internationale de l'UE me préoccupe sérieusement.

PROJET



PROJET DE RAPPORT FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 20 décembre 2018

Rapport du Trésorier à l'Assemblée Générale
Cristian Tabacaru, Trésorier

CARE France est une association reconnue d'utilité publique
Exercice 2017



COMPTE EMPLOIS RESSOURCES (version provisoire)
COMMENTAIRES SUR LE REALISE PRELIMINAIRE 2018 ET LE BUDGET 2019

Note : ce rapport et le tableau du CER joint sont provisoires. La mission de vérification et de certification des commissaires aux comptes n'étant pas achevée à la date de rédaction (5 décembre 2018).

REALISÉ 2018

RESSOURCES

Le total des ressources passe de 38 M€ en FY17 à 32 M€ en FY18, soit une baisse de 6 M€.

La baisse des ressources est principalement liée à celle des financements ECHO (-3,8 M€ prévus par rapport à la période précédente). Elle est partiellement compensée par de nouveaux gros consortiums dans la région du Lac Tchad démarrés en 2018 (financements multi-annuels DEVCO /AFD représentant 5,2 M€ sur ressources sur FY18).

Selon la nouvelle convention, le financement d'AXA est passé de 2,1 M€ à 1,5 ME sur 3 ans. Un nouveau partenariat avec Lancôme a été signé. Il représente 285 K€ de ressources sur FY18.

Une baisse de 200 K€ sur les produits de la générosité du public est due à des legs encaissés sur l'exercice moins significatifs que sur le précédent exercice (- 96 KE). Par ailleurs, la tendance baissière sur les dons SERA se confirme avec une diminution de 143 K€ de ces dons.

Les dons non affectés continuent à croître, ils sont principalement issus de la collecte de rue (F2F).

DÉPENSES

Les dépenses sur les programmes baissent proportionnellement à la diminution des financements avec un ratio de mission sociale qui s'établit à 84,5 % versus 88% sur FY17.

L'augmentation de la masse salariale (+11% entre FY17 et FY18) qui représente 2 380 K€ sur FY18 correspond aux rattrapages salariaux promis mais pèse sur les dépenses sur fonds propres. Les frais de recherche de fonds se montent à 3 836 K€ soit + 7% (en raison de l'augmentation des dépenses de marketing) et de la progression des salaires.

On observe aussi une très légère augmentation des frais de fonctionnement.
Les provisions intègrent tous les risques identifiés sur les projets.

Le résultat est supérieur aux prévisions, surtout grâce aux produits exceptionnels et s'établit à un bon niveau de +245K€. A l'AG du 31 mars 2018, le résultat prévisionnel présenté était de 74 K€.

BUDGET 2019

RESSOURCES

Le total ressources budgété pour FY19 s'établit à 37,8 M€.

Générosité du public : la prévision de recettes marketing baisse de 150 K€ par rapport aux recettes de FY18 et s'établit à 8,2 M€. Cette baisse s'explique par le fait qu'il n'y a pas de grand événement prévu en FY19 tels le bal de Deauville ou le dîner des amis de CARE.

La prévision de ressources F2F est de 5,6 M€ en hausse légère de 100K€ par rapport à FY18. Cette prévision sera affinée lorsque la nouvelle base de données sera pleinement opérationnelle.

Une baisse d'environ 150 K€ est anticipée sur les dons affectés SERA par rapport à la collecte FY18.

Autres fonds privés : la part prévisionnelle des fonds privés dans les ressources diminue par rapport à FY18 et s'établit à 9,4% des ressources soit 3,5 M€ dont Lancôme représente 475 K€ et Axa 550 K€.

Subventions institutionnelles : le volume de fonds institutionnel budgété est de 26 M€.

- La hausse des financements du gouvernement français se confirme.
- Les consortiums importants quasiment sécurisés dans la zone Sahel expliquent le haut niveau des financements des organismes gouvernementaux français (+5,4 M€) par rapport à FY18
- Sur ECHO, le niveau de financement prévisionnel est en baisse à ce stade de l'année. Sur les 26 M€ de subventions institutionnelles, 13,5 M€ concernent nos bureaux pays soit 48% contre 60% en FY17. Le poids relatif de l'activité dans nos bureaux pays baisse relativement en raison de l'accroissement de l'activité dans la zone Sahel.

EMPLOIS

Mission sociale

Les enveloppes accordées à nos bureaux pays se montent à 2 150 K€ et se répartissent comme suit :

- Cameroun 170 K€ identique au financement de FY18
- Liban 82 K€. Contribution sensiblement réduite grâce à :
 - La sécurisation d'un financement de CARE USA de 60 K€
 - Un financement de CARE Belgium de 40 K€
 - La réduction du gap de financement des coûts de structure grâce à l'entrée de nouveaux projets.
- Madagascar 100 K€. Contribution identique au financement de FY18
- Roumanie 1,6 M€ (1,8 M€ en FY18) dont 834 K€ sur ressources non-affectées
- ADSEA (projet enfants roumains malades accueillis en France) 160 K€
- Aucune dotation n'est prévue à ce stade pour CARE Maroc.

Les cofinancements de projets sur ressources non-affectées en FY19 se montent à 359 K€. L'engagement en fonds propres l'année dernière à la même date était de 232 K€.

Les frais de recherche de fonds devraient s'établir à 3 969 K€.

Hors salaires il est prévu 2,8 M€ de dépenses prévisionnelles de collecte de fonds soit 4% d'augmentation par rapport à FY18.

Les frais de fonctionnement et de communication représentent 3,3% des dépenses.

Les augmentations de dépenses par nature concernent principalement les salaires qui représentent un coût de 2,8 M€ prévisionnel sur FY19 :

- +220 K€ par rapport aux salaires FY18. Cette variation de 8,7% s'explique par le fait que deux postes sont restés vacants sur une longue période générant une économie d'environ 60 K€
- Les augmentations individuelles de salaire couplées aux revalorisations représentent une hausse de 3,5% des salaires soit environ une charge de 80 K€ en plus sur l'année

Sur ces bases le résultat prévisionnel s'établit à +15 k€.

Information sur la trésorerie et les placements financiers :

La trésorerie du siège s'établit à 6,7 M€ au 20/11/2018 répartis comme suit :

- 5,0 M€ sur les comptes courants dont 4,9 M€ à la BNPParibas et 105 K€ à la Société Générale
- 1,598 K€ sur un compte sur livret à la BNPParibas
- 104 K€ pour dépôt de garantie pour le loyer du siège en titres monétaires BNP MONE EURIBOR.

CARE France - Réalisé exercices 2017/2018 et budget exercice 2018/2019

05-déc-18

en milliers d'euros

	Réalisé		Réalisé exercice 2017/2018		Budget exercice 2018/2019		Ecart
	Exercice 2016/2017		Exercice 2017/2018		Exercice 2018/2019		
	TOTAL		TOTAL		TOTAL		
I - Ressources de l'exercice							FY18- FY17
1. Produits de la générosité du public							
Dons manuels non affectés	6 459		6 031		6 646		-146
Dons manuels affectés	1 681		2 311		1 497		12
Legs et autres libéralités non affectés							
Legs et autres libéralités affectés	166		71		70		-25
Total 1 - Produits de la générosité du public	8 306	21,9%	8 414	26,4%	8 213	21,7%	-159
2. Autres Fonds privés							
Dons & subventions Entreprises privées	1 286		1 905		1 943		-155
Fondations françaises & étrangères	3 252		1 945		1 578		-350
Dons en nature comptabilisés	31				30		
Total 2 - Autres Fonds privés	4 568	12,0%	3 850	12,1%	3 550	9,4%	-505
3. Subventions institutionnelles							
Organismes gouvernementaux français	1 068		3 283		9 410		6 197
Collectivités territoriales	95		42		57		15
Union Européenne ECHO (Urgences)	8 514		3 620		3 487		-133
Autres financements Union Européenne	4 596		3 812		3 119		-757
Organismes gouvernementaux étrangers	8 711		8 202		8 724		523
Organismes internationaux	778		163		1 206		1 044
Total 3 - Subventions institutionnelles	23 762	62,5%	19 121	60,0%	26 003	68,8%	6 889
4. Autres produits d'exploitation							
Adhésions	4		4		4		1
Total 4 - Autres produits d'exploitation	4	0,0%	4	0,0%	4	0,0%	1
5. Autres produits							
Produits financiers	132		334				-334
Reprises amortissements & autres divers	1 237		167				-167
Total 5 - Autres produits	1 370	3,6%	502	1,6%		0,0%	-502
I - Total des ressources (compte de résultat)	38 010		31 890		37 771		5 723
Reprises provisions CARE France	332		540				-540
II - Reprises de provisions	332		540				-540
III - Report des ressources non encore utilisées	2 189		1 444		1 254		-190
IV - TOTAL GENERAL	40 532		33 874		39 025		4 993

	Exercice 2016/2017		Exercice 2017/2018		Exercice 2018/2019		FY18- FY17
	TOTAL		TOTAL		TOTAL		
	I - Emplois de l'exercice						
1. Missions sociales							
1.1 Réalisées en France							
Actions réalisées directement							
Frais de suivi des programmes (siège)	1 434		1 300		1 754		-80
Versements à des organismes en France	259		20		172		152
1.2 Réalisées à l'étranger							
Actions réalisées directement	29 643		23 482		28 857		5 749
Versements à des organismes à l'étranger	2 156		2 026		1 817		-217
Total 1 - Missions Sociales	33 492	88,0%	26 828	84,5%	32 599	86,2%	5 604
2. Frais de recherche de fonds							
2.1 Frais d'appel à la générosité du public							
Frais d'appel et de traitement de dons	3 155		3 362		3 403		62
Frais d'appel et de traitement des legs	1		7		10		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	167		246		254		19
2.3 Frais de recherche des subventions publiques	220		221		293		-9
Total 2 - Frais de recherche de fonds	3 543	9,3%	3 836	12,1%	3 959	10,5%	72
3. Frais de fonctionnement et autres charges							
Frais d'information et de communication	330		304		481		133
Autres frais de fonctionnement	701		792		786		4
Total 3 - Frais de fonctionnement et autres charges	1 031	2,7%	1 096	3,5%	1 267	3,3%	137
I - Total des emplois (compte de résultat)	38 066	100%	31 760	100%	37 826	100%	5 814
Dotations aux Provisions CARE France	549		615				-509
II - Dotations aux provisions	549		615				-509
II - Ressources restant à utiliser	1 444		1 254		1 184		-70
III - Excédent de l'exercice	472		245		15		-242
IV - TOTAL GENERAL	40 532		33 874		39 025		4 993